

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation prépare le professionnel qui le souhaite à passer le contrôle de connaissances réglementaires (dit QCM RGE) relatif aux connaissances transversales attendues à compter du 1er octobre 2025. La réussite de ce QCM RGE est une des conditions d'accès au signe RGE.

A l'issue de cette formation, les participants devront :

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique
- Identifier l'état du parc
- Maîtriser les principes d'éco conditionnalité et les principaux dispositifs d'aides financières
- Comprendre le parcours de qualification RGE et viser une qualification en lien avec son activité
- Comprendre le fonctionnement thermique global d'un bâtiment
- Identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité
- Développer une vision transversale, globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots
- Comprendre les principaux écarts et principales pathologies du bâtiment
- Appréhender l'ordonnement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées
- Sur les projets de rénovations particuliers : respecter la réglementation thermique s'appliquant, déterminer les aides financières auxquelles le client est éligible, appliquer le taux de TVA adéquat

CONTENU

Ouverture de stage, prise de contact avec les stagiaires, présentations.

Séquence 1 : Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique

- Intégrer les enjeux du marché de la rénovation énergétique
- Identifier l'état du parc

Séquence 2 : Comprendre le parcours de qualification RGE travaux et porter les dispositifs d'aides à la rénovation énergétique

- Maîtriser les principes d'éco conditionnalité et les principaux dispositifs d'aides financières
- Comprendre le parcours de qualification RGE et viser une qualification en lien avec son activité

Séquence 3 : Appliquer les conditions de réussite d'une rénovation énergétique durable et de qualité

- Comprendre le fonctionnement thermique global d'un bâtiment
- Identifier les objectifs d'une rénovation énergétique de qualité
- Développer une vision transversale, globale du projet intégrant la gestion des interfaces et interactions entre lots
- Comprendre les principaux écarts et principales pathologies du bâtiment
- Appréhender l'ordonnement des étapes d'une rénovation énergétique de qualité et responsabilités associées

Séquence 4 : Connaître les cas particuliers de rénovation des bâtiments existants

Sur des projets de rénovation particuliers :

- Respecter la réglementation thermique s'appliquant
- Déterminer les aides financières auxquelles le client est éligible
- Appliquer le taux de TVA adéquat

INFORMATIONS

Modalités d'évaluation de la formation :

Evaluation des acquis en fin de formation non RGE.

une attestation de fin de formation sera délivrée aux stagiaires ayant suivi l'intégralité du module.

Votre contact

Tel : 01 30 08 61 60

Mail : formation@78-91-95.ifrb.fr

Durée

1 jour (7 heures) en présentiel

Horaires

9h00-12h30 / 13h30-17h00

Passage du QCM RGE de 17h à 18h.

Tarif inter

250 € HT / personne + en option, passage du QCM RGE à l'issue de la formation :

35€ HT / personne

Public

L'inscription d'une personne implique que l'entreprise ait analysé et validé les besoins du bénéficiaire.

Professionnels du bâtiment, chefs d'entreprise, artisans, salariés.

L'entreprise s'est assurée que le bénéficiaire réponde aux prérequis suivants :

- Avoir pris connaissance des prérequis concernant le montage du dossier Qualibat RGE

Prérequis

Maîtriser les fondamentaux de son métier. Comprendre, lire et parler le français.

Le stagiaire doit venir en formation avec un ordinateur portable ou une tablette

Personne en situation de handicap

Toute personne inscrite faisant état d'un handicap sur le bulletin d'inscription bénéficiera d'un entretien téléphonique, avant la formation, pour valider la faisabilité de son accueil ou l'aménagement à prévoir au vu du handicap reconnu.

Profil de l'intervenant

Nos formateurs Quentin Renard Ingénieur généraliste énergie du bâtiment et Jean Yves Marsouin Thermicien et diagnostiqueur immobilier sont certifiés par CERTIBAT

Capacité

4 - 15 personnes

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques :

- Présentation interactive, échanges d'expériences et questions-réponses, études de cas à travers des visites virtuelles, quiz d'ancrage, film pédagogique

Notre organisme de formation est agréé par CERTIBAT sous le numéro d'agrément : OF13 2015-M

Version 1 - Document mis à jour le 31/12/2025